

**Centre International pour le Règlement des Différends
relatifs aux Investissements**

1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433, U.S.A.
Téléphone : (202) 458-1534 Télécopieurs : (202) 522-2615 / 522-2027

Par courrier électronique

le 6 juin 2006

M. Víctor Pey Casado
et Fundación "Presidente Allende"
c/o M. Juan E. Garcés y Ramón
Calle Zorrilla no. 11, primero derecha
Madrid - 28014
Espagne

République du Chili
c/o M. Claudio Castillo Castillo
Chef de la Division Juridique
Ministère de l'Economie,
Développement et Reconstruction
Teatinos 120 piso 10
Santiago
Chili
et
c/o M. Ronald E. M. Goodman
et M. Paolo Di Rosa
Winston & Strawn LLP
1700 K Street, N.W.
Washington, D.C. 20006-3817

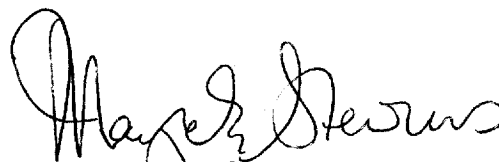
Réf : Víctor Pey Casado et autre c. République du Chili
(Affaire CIRDI ARB/98/2)

Chers Messieurs,

Nous nous référons aux communications de la partie demanderesse en date du 26 et 30 mai 2006 et à la communication de la partie défenderesse en date du 24 mai 2006, relatives à la nomination du candidat pour remplir la vacance au sein du Tribunal.

Nous avons l'intention de nommer Monsieur le Professeur Emmanuel Gaillard de nationalité française et membre de la Liste d'arbitres du Centre désignée par la France pour remplir la vacance. Veuillez trouver, ci-joint, une copie de son *curriculum vitae*, déposé dans les archives du Centre.

Veuillez agréer, Chers Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Margrète Stevens
Conseiller juridique principal par intérim

Pièce jointe